

Rédiger un CV académique

Catherine Schnedecker
Université de Strasbourg

Introduction

	CNU	Comité(s) de sélection	
		Etape 1	Etape 2
Mission	Délivrance d'une « qualification » à exercer des fonctions universitaires (MCF ou PR)	Décider de l'adéquation d'une candidature au profil de poste élaboré par une université (i.e. une unité d'enseignement et une unité de recherche)	
Couverture du domaine de décision	nationale	concours locale	
Durée des effets de la décision	4 ans	Immédiat et ponctuel ¹	
Examen de la candidature	Examen d'un dossier	Examen d'un dossier	audition
Rapporteurs	Membres du CNU	Enseignants-chercheurs ou chercheurs désignés par le président du comité lui-même désigné par le doyen de la faculté/UFR où le poste est vacant	
Prescriptions/dossier	+	-	-
	Variable selon les CNU ²		

Tableau (1). Instances examinant les dossiers de docteurs et leurs compétences

1. Les missions des enseignants-chercheurs

Maîtres de conférences

Article - 13.10.2008

- [missions](#)
- [concours](#)
- [carrière et rémunération](#)

Missions

Les enseignants-chercheurs - maîtres de conférences et professeurs des universités - ont la double mission **d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.**

Les maîtres de conférences sont des fonctionnaires titulaires nommés dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Concours

Dès l'obtention du doctorat, l'étudiant doit d'abord être qualifié aux fonctions de maître de conférences par une section du Conseil national des universités (C.N.U.). Puis, une fois la qualification obtenue, il peut se présenter aux

¹ Un refus dans un comité n'invalide pas une candidature pour un autre comité.

² Se reporter au site du CNU <http://www.cpcnu.fr> et à la section disciplinaire concernée, rubrique qualification, rubrique conseils généraux

concours de recrutement ouverts par emploi dans chaque établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Première étape : l'inscription sur la liste nationale de qualification.

Pour être candidat à cette inscription, l'une des conditions suivantes doit être remplie :

- être titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ;
- justifier de 3 années d'activité professionnelle effective au cours des six années précédentes à l'exclusion des activités d'enseignant ou de chercheur ;
- être enseignant associé à temps plein ;
- être détaché dans le corps des maîtres de conférences ;
- appartenir au corps de chargé de recherche ou à un corps de chercheur.

Les conditions et la forme de la demande d'inscription sur la liste de qualification sont précisées dans un arrêté publié chaque année au Journal officiel.

Le dossier de candidature comprend notamment **une description des activités dans l'enseignement, la recherche ou l'administration, et présente trois exemplaires de ses travaux, ouvrages ou articles**. Il est examiné par la section du C.N.U. compétente pour la discipline. Il peut éventuellement être effectué une demande d'inscription auprès de plusieurs sections du C.N.U.

Seconde étape : les concours par établissement

Les concours sont ouverts dans les universités, instituts ou écoles, en fonction du ou des postes à pourvoir. Quatre types de concours sont proposés :

- le premier est ouvert aux titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ;
- le deuxième est réservé :
 - aux enseignants titulaires du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur depuis 3 ans et titulaires d'un doctorat,
 - aux pensionnaires ou anciens pensionnaires d'écoles françaises à l'étranger ;
- le troisième est réservé :
 - aux candidats comptant 4 années d'activité professionnelle effective au cours des 7 années précédentes, à l'exclusion des activités d'enseignant ou de chercheur,
 - aux enseignants associés à temps plein.
- le quatrième est réservé aux enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM).

Déroulement des concours

Les conditions et les modalités du dépôt des candidatures sont précisées dans des arrêtés publiés au Journal officiel.

Les candidatures sont appréciées par les instances compétentes des établissements.

Carrière et rémunération

Le corps des maîtres de conférence comporte deux classes ("grades") :

- une classe normale qui comprend 9 échelons ;
- une hors-classe qui comprend 6 échelons.

Comme pour tout fonctionnaire, la rémunération principale d'un maître de conférence augmente périodiquement au fur et à mesure qu'il gravit les échelons à l'intérieur de son grade : à chaque échelon correspond en effet un indice qui détermine le montant de la rémunération principale.

La rémunération mensuelle est composée d'un traitement de base auquel s'ajoutent diverses indemnités³.

traitement brut	maîtres de conférences (MCF)
début de carrière	2 068,85 €
après 2 ans	2 328,60 €
dernier échelon de la classe normale	3 741,25 €
dernier échelon de la hors classe	4 388,34 €

Le traitement de maître de conférences évolue au cours de sa carrière par le jeu du passage d'une classe à une autre, chaque classe comprenant des échelons. Le passage d'une classe à l'autre a lieu au choix. En revanche, l'avancement d'échelon se fait automatiquement, à l'ancienneté. Des bonifications d'ancienneté peuvent être accordées aux maîtres de conférences qui s'engagent dans une démarche de mobilité. (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22657/maitres-conferences.html>, consulté le 30 mai 2015)

2. Des prescriptions en matière de rédaction de CV

- sur le site du CNU^{4 5} :

The screenshot shows the CNU website interface. At the top, there is a logo for the CNU (Conseil National des Universités) and a 'Section 07' button. Below the logo, there is a breadcrumb trail: Portail > CNU > Groupe 3 > Section 07 > Qualification. The main content area is divided into two columns. The left column contains a 'Navigation' menu with links for 'Présentation', 'Calendrier', 'Membres de la section', 'Qualification' (with sub-links for 'Conseils généraux', 'Recommandation MCF', 'Recommandation PR'), 'Suivi de carrière', 'Avancement de grade', 'CRCT', 'PEDR', and 'Rapports d'activités et documents'. The right column is titled 'Calendrier et textes réglementaires' and contains a 'Calendrier' section for 'Session 2015'. This section lists key dates: 'Ouverture de l'application ANTARES : 11 septembre 2014, 10 heures.', 'Clôture de l'application ANTARES : 23 octobre 2014, 16 heures.', 'Affichage des rapporteurs sur le site ANTARES : A PARTIR du 25 novembre 2014', 'Date limite de soutenance de la thèse ou de l'habilitation à diriger des recherches : 13 décembre 2014', and 'Date limite d'envoi des dossiers aux rapporteurs du CNU (y compris les compléments éventuels) : 19 décembre 2014 (minuit heure de paris), le cachet de la poste faisant foi.' It also mentions 'Affichage des résultats : à partir de fin février 2015'. Below this, there is an 'Appel au groupe' section with 'Clôture des candidatures : 03 avril 2015 (minuit heure de Paris)' and 'Date limite d'envoi du dossier de candidature : 7 jours francs après la notification des rapporteurs'.

Maitre de conférence - Classe normale

Echelon	Indice brut	Indice majoré	Traitement brut	Traitement net	Durée dans l'échelon
1	530	454	2 102 €	1 726 €	1 ans
2	608	511	2 366 €	1 942 €	2 ans 10 mois
3	677	564	2 611 €	2 144 €	2 ans 10 mois
4	755	623	2 885 €	2 368 €	2 ans 10 mois
5	821	673	3 116 €	2 558 €	2 ans 10 mois
6	882	719	3 329 €	2 733 €	3 ans 6 mois
7	920	749	3 468 €	2 847 €	2 ans 10 mois
8	966	783	3 626 €	2 976 €	2 ans 10 mois
9	1015	821	3 801 €	3 121 €	Echelon Final

³ 30/05/2015).

⁴ <http://www.cpcnu.fr/web/portail/listes-des-sections-cnu>

<http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/spip.php?article2575> (consulté le

⁵ Voir à cet égard les recommandations extrêmement précises et utiles proposées par le CNU 16e section : psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale et notamment la fiche de synthèse présentée à la fin de la rubrique.

- les sites/liens ci-dessous :

<http://academique.hypotheses.org/155>

http://pbil.univ-lyon1.fr/members/mbailly/Comm_Scientifique/M2/C5_CV.pdf

<http://doctoblog.canalblog.com/archives/2011/06/07/21339618.html>

http://www.eyrolles.com/Chapitres/9782212543032/Chap-7-P-3_Sorel.pdf

Exemple 1

CV d'académicien : rédaction d'un CV scientifique

On a tellement envie de dire plein de choses sur nous que des fois on passe sur l'essentiel. Selon sa carrière académique, on peut se permettre d'avoir un très long CV. Par contre, si vous êtes en début de carrière pas la peine de chercher à remplir votre CV avec des heures par ci des heures par la car la personne se lassera très rapidement de lire votre CV. Surtout, il est important de garder la même police tout au long du CV et vous pouvez mettre en gras ce que vous voulez mettre en évidence mais n'en abusez pas car cela pourrait fatiguer les yeux du lecteur (éviter gras + italique + souligné).

1) Indications sur notre identité en haut à droite : nom(s) prénom(s) en gras avec une police un peu plus grande pour que ça soit bien visible, âge, date de naissance, lieu de naissance pour les étrangers, la nationalité, coordonnées postales, mail et numéro(s) de téléphone. Éviter de préciser l'état civil surtout pour les femmes mariées et mariées avec des enfants. Selon le poste, préciser si vous êtes véhiculé. En dessous de tout ça, préciser votre domaine de travail, votre lieu de travail et ce que vous voulez faire.

2) Parcours universitaire/formation : du plus récent au plus vieux (jusqu'au bac), ce que vous faites actuellement, post-doc, thèse, master, licence et bac. Préciser si vous avez une mention entre parenthèse, pas la peine de préciser si vous avais eu une mention passable.

3) Activités de recherche : expériences professionnelles, administration et encadrement dans la recherche (pour les plus expérimentés) ou stages (nom du laboratoire, la période et votre encadrant)

4) Activités d'enseignement : le lieu, quel enseignement, quelle année, pendant combien de temps et à quel niveau (classement toujours du plus récent au plus ancien)

5) Connaissances de langues : indiquer votre niveau

6) Compétences techniques

7) Activités annexes : ce que vous savez faire en dehors de votre domaine

– si vous avez fait des voyages professionnels (visites d'universités, ERASMUS)

– si vous avez été modérateur/modératrice lors d'un workshop ou dans des conférences

– si vous avez participé à un jury de thèse

8) Activités éditoriales

9) Publications : classement d'abord par ouvrage, les articles dans des revues scientifiques (mettre les plus importants en commençant par ceux avec comité de lecture puis ceux sans comité de lecture : auteurs, titre, nom du journal, volume numéro de page et l'année) et les études dans des conférences

10) Vos centres d'intérêt (pas obligatoire).

De nos jours, les CV en anglais nous sont de plus en plus demandés. Il existe un modèle de CV en anglais avec Europass

(<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>) et il vous suffit de le télécharger et de le remplir. Ce type de CV est fait pour mis sur Euroaxess.

Enfin, dès que vous avez fait un séminaire ou autre, mettre à jour votre CV car sinon on oublie. Faire ça tous les 6 mois et au moins une fois par ans. (<http://academique.hypotheses.org/155>, consulté le 30/05/2015, les gras in fine sont de nous).

- CV de jeunes docteurs, de jeunes MCF

Exemple 2

CV Académique – XXXX (2013)

FORMATION UNIVERSITAIRE

- 2009-2013 : **Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (Université Paris III Sorbonne-Nouvelle) – CREDAL**. Doctorat de Science Politique.
- 2008-2009 : **Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (Université Paris III Sorbonne-Nouvelle)**. Deuxième année de Master Recherche Société Contemporaines Europe-Amérique, Spécialité : Etudes latino-américaines, Option : Science Politique.
- 2008-2009 : **Université Paris II Panthéon Assas**. Deuxième année de Master Recherche Relations Internationales, Option : Politique Internationale.
- 2007-2008 : **Université Paris II Panthéon Assas**. Première année de Master en Sciences Politiques. Mention Assez-Bien.
- 2004-2005 : **Université Paris II Panthéon Assas**. Troisième année de Licence en Sciences Politiques.
- 2003-2004 : **Université de Marne la Vallée**. Deuxième année de DEUG Economie et gestion d'entreprise
- 2002-2003 : **Université de Marne la Vallée**. Première année de DEUG Economie et gestion d'entreprise

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 2012-2013 : **Chargé de Relations Internationales et Partenariats** à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (Université Paris III Sorbonne-Nouvelle). Organisation d'événements scientifiques, gestion des conventions internationales, appels à projets et candidatures, campagnes de collecte de fonds.
- 2010-2013 : **Moniteur chargé de cours** à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (Université Paris III Sorbonne-Nouvelle). Responsable du cours « Les grands enjeux de l'Amérique latine », 12 séances de 2 heures pour 2 groupes de niveau Master 1 (48h/an).

AXES ET TERRAINS ACTUELS DE RECHERCHE

Evolution du rapport entre politique et religieux, fonction socio-économique, humanitaire ou encore éducative des organisations religieuses, transformations de l'action publique, mutations de l'Etat contemporain, société civile, nouveaux acteurs confessionnels.

SUJET DE THESE

« Les Partenariats Public-Religieux. Action sociale religieuse et reconfiguration du rapport entre Etat et Eglise dans le Brésil du XXI^e siècle ». Sous la codirection de Georges Couffignal et d'Olivier Compagnon, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (IHEAL-CREDA). Soutenue le 23 septembre 2013. Mention Très honorable avec les félicitations du jury, 2013, 453p.

ENSEIGNEMENTS

- 2010-2011 : Chargé de TD à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine (IHEAL – Paris III). Travaux Dirigés « Grands Enjeux de l'Amérique Latine ».
- Depuis 2002 : Dispense régulière de cours à l'Institut de Religion SDJ de Paris.
- 2005-2007 : Dispense de cours de langues (Anglais, Français) et de soutien scolaire à des adolescents dans la région de Concepción au Chili.
- 2007-2008 : Enseignant Acadomia en région parisienne. Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- « L'Evolution du rapport entre Politique et Religieux au Chili de l'indépendance à nos jours : ou la construction progressive d'une laïcité à la chilienne en réponse à l'émergence du pluralisme confessionnel », 163p. Mémoire de Master 2, réalisé sous la direction de Georges Couffignal et d'Olivier Compagnon, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle – IHEAL. Juin 2009, Mention Très Bien

- « L'intégration régionale latino-américaine, un facteur de paix ? », 63p. Mémoire de Master 2, réalisé sous la direction de Pascale Martin-Bidou, Université Paris II Panthéon Assas. Mai 2009, Mention Bien.
- "Les Politiques Publiques de Contraception d'Urgence au Chili ", 15p. Travail de fin de semestre Janvier 2009, réalisé sous la direction d'Yves Surel, Université Paris II Panthéon Assas. Mention Bien.
- "Peron et le religieux", 9 pages. Travail de fin de semestre Janvier 2009, réalisé sous la direction de Georges Couffignal, Institut des Hautes Etudes sur l'Amérique Latine (Paris III). Mention Bien.

PUBLICATIONS

- « Religion as a Social Substitute for the State: Faith-Based Social Action in Twenty-First Century Brazil », *International Development Policy*, « Religion and Development », n°4, 2013, pp.79-94. ISBN : 978-2-940503-05-6. Consultable en ligne en français sur : <http://poldev.revues.org/1315>
- « Mormonisme et Migration: La religion comme "amortisseur" des processus migratoires transatlantiques », *Amérique latine Histoire et Mémoire*, n°20 – Paris 8, Décembre 2010. ISBN : 2-914297-20-3. Consultable en ligne sur : <http://alhim.revues.org/3601>

PRÉSENTATIONS / INTERVENTIONS

- « Regards croisés : un panorama de l'action sociale religieuse au Brésil », Colloque *Religions et Développement: Mutations en Afrique et au sud de la Méditerranéen*, Agence Française de Développement, Collège des Bernardins, Paris, 5 décembre 2012.
- « La laïcité à l'épreuve de l'évangélisme politique : le cas du Brésil », Séminaire Franco-Brésilien et Méditerranéen, 1^{ère} rencontre du Cercle de Réflexion Franco-brésilien Levi-Strauss, Marseille, 17-18 septembre 2012.
- « Le Religieux comme suppléant social de l'Etat: Un Panorama de l'action sociale confessionnelle dans le Brésil du XXI^{ème} siècle » – Religion and Faith in Development Discourse and Practice Workshop, Genève, 23-24 Avril 2012.
- Séminaire SEGED – « Quels enjeux pour l'action sociale confessionnelle dans le Brésil du XXI^{ème} siècle ? », Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Paris, 9 mars 2012.
- Brazilian Mormon Studies Conference 2011. Intervention sur le thème : " Mormonismo y Migración: La religión como red de seguridad de los procesos migratorios transatlánticos". 29 Janvier 2011, São Paulo, Brésil.
- Rencontre Débat GRIB-OPALC : "Bilan des Élections Brésiliennes d'Octobre 2010". Intervention intitulée : "L'importance de la variable religieuse dans les élections brésiliennes de 2010". Mardi 2 Novembre 2010 à l'IHEAL.

GROUPES ET EQUIPES ETUDES

- Coordinateur du SEGED (Séminaires Gouvernabilité et Démocratie) à l'IHEAL.
- Coordinateur du groupe de discussion « Questions Religieuses » à l'Ecole Doctorale 122 de Paris III.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

- *Français* : langue maternelle
- *Anglais* : courant
- *Espagnol* : courant
- *Portugais* : lu, excellente compréhension orale et écrite
- *Russe* : notions de base

COMPÉTENCES INFORMATIQUES

- Excellente maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel, Powerpoint, Access.
- Maîtrise des outils de veille informationnelle et de *mailing list*.
- Création et maintenance de sites web (Spip, Drupal, WordPress) et de blogs (blog actubresil.wordpress.com sur l'actualité brésilienne depuis 2011). Notions de programmation.

3. Le CV académique : les rubriques incontournables

3.1. La formation initiale

3.2. La présentation des enseignements

Détail des enseignements (2005-2013) :

Année	Université	Filière	Intitulé du module	Volume
2011 - 2013	Strasbourg (384h TD)	Langues Vivantes (L5) et LEA (L5 et L6)	Recherche Web	84 h
		Lettres L6	Ressources électroniques : corpus, dictionnaires, portails	48 h
		Langues Vivantes L5	Création et conception de site Web	60 h
		Langues Vivantes (L5 et L6) et LEA (L6)	Bases de données	108 h
		Master 1 Sciences du Langage et Langues Vivantes (L6)	Bureautique Avancée	72 h
		Langues Vivantes L6	Tableur Excel avancé	12 h
2010 – 2011	Strasbourg (120h TD)	Lettres L6	Ressources électroniques : corpus, dictionnaires, portails	12 h
		Langues Vivantes L5 et L6 et LEA	Bases de données	48 h
		Langues Vivantes L6 et Sciences du Langage L2	Bureautique avancée	36 h
		Langues Vivantes L6	Tableur Excel avancé	12 h
		Langues Vivantes L5	Création et conception de site Web	12 h
2009 – 2010	Strasbourg (60h TD)	Lettres L5 et L6	Ressources électroniques : corpus, dictionnaires, portails	24 h
		Langues Vivantes L5 et L6 et LEA	Bases de données	24 h
2008 – 2009	Strasbourg (24h TD)	Langues Vivantes L6	Bureautique avancée	12 h
		Lettres L4	Ressources électroniques : corpus, dictionnaires, portails	12 h
		Langues Vivantes L6	Création et conception de site Web	12 h
2004 – 2005	Aix en Provence	Licence géographie et psychologie	Initiation à l'informatique : codage, Internet, bureautique	30 h
TOTAL				618 h

Figure 2. Exemple de présentation des contenus d'enseignement (<http://longo-laurence.e-monsite.com/pages/enseignements.html>)

3.3. La présentation des activités de recherche

3.3.1. Les produits de la recherche

Nomenclature AERES

ACL : revue à comité de lecture

ACLN : revue nationale à comité de lecture

C-INV : conférence invitée

C-ACTI : actes de colloques internationaux

C-ACTN : actes de colloques nationaux

C-COM : communication sans publication

DO : direction d'ouvrage

OS : ouvrage scientifique

PV : vulgarisation

AP autres productions

Tableau 3. Nomenclature de la production scientifique

- **Travaux, publications, communications** (depuis 20XX, en cas de demande de requalification) :

	à par.	paru	en collab.	Lg étr.	Thème(s)/Types de publication
Ouvrage(s) :					
Chapitre(s) :					
Article(s) :					
Actes d colloque(s) :					
Publi en ligne					

Production de matériel pédagogique :

	prév.	prés.	en collab.	Lg étr.	Thème(s)
Communication(s) :					
(posters exclus)	France		Europe	Monde	

Communication retenue :

- **Activités et thèmes de rech. :**

- **Groupe(s) de recherche :**

Figure X.

3.3.2. Nécessité d'une mise à jour de la liste de ses productions

3.3.3. La participation à des projets de recherche

3.4. Responsabilités administratives et électives

Le dossier de candidature comprend notamment **une description des activités dans l'enseignement, la recherche ou l'administration, et présente trois exemplaires de ses travaux, ouvrages ou articles**. Il est examiné par la section du C.N.U. compétente pour la discipline. Il peut éventuellement être effectué une demande d'inscription auprès de plusieurs sections du C.N.U.

3.5. Autres

		CNU	Comité(s) de sélection	
			Etape 1	Etape 2
Instances examinatrices	Mission	Délivrance d'une « qualification » à exercer des fonctions universitaires (MCF ou PR)	Décider de l'adéquation d'une candidature au profil de poste élaboré par une université (i.e. une unité d'enseignement et une unité de recherche)	
			concours	
	Couverture du domaine de décision	nationale	locale	
	Durée des effets de la décision	4 ans	Immédiat et ponctuel ⁶	
	Examen de la candidature	Examen d'un dossier	Examen d'un dossier	audition
	Rapporteurs	Membres du CNU	Enseignants-chercheurs ou chercheurs désignés par le président du comité lui-même désigné par le doyen de la faculté/UFR où le poste est vacant	
	Prescriptions/dossier	+	-	-
	Variable selon les CNU ⁷			
Éléments du dossier prépondérants	Formation initiale	+	++	++
	Thèse (rapport)	+	+	+
	Expérience postdoctorale	+	+	+
	Thématiques de recherche laboratoire	-	++	++
	Production scientifique	++	++	++
	Activités d'enseignement	++	++	++
	Responsabilités administratives	+	+	++
	Responsabilités administratives	+	+	++

⁶ Un refus dans un comité n'invalide pas une candidature pour un autre comité.

⁷ Se reporter au site du CNU <http://www.cpcnu.fr> et à la section disciplinaire concernée, rubrique qualification, rubrique conseils généraux